

Licence professionnelle METIERS DU BTP : BÂTIMENT ET CONSTRUCTION parcours Conduite de Travaux en Travaux Publics (LP CTPP)

Public visé

Tous publics

Objectifs

La licence professionnelle bâtiment et construction forme au niveau II des étudiants pouvant s'insérer dans les domaines de la conduite de travaux en bâtiment et de la gestion de projets en bâtiment.

Cette formation permet d'obtenir un diplôme de l'Enseignement Supérieur au niveau II, inscrit au RNCP.

Compétences visées :

- Dialoguer avec un homologue français ou étranger.
- Rédiger un rapport, un compte-rendu de réunion, un courrier professionnel
- Représenter son entreprise
- Gérer son temps et travailler en équipe
- Appréhender les activités de l'entreprise sous l'aspect économique et financier.
- Etablir le coût d'un ouvrage
- Faire le suivi économique en phase travaux
- Etablir la comptabilité analytique d'un chantier
- Organiser son chantier.
- Connaître les méthodes de planification.
- Etablir et utiliser un planning.
- Coordonner les différents intervenants.
- Appliquer les normes de sécurité sur les chantiers
- Participer à une démarche HQE (haute qualité environnementale) ou à une action qualité

Contenu de la formation

Libellé	ECTS	Volume horaire
UE 0 : Mise à niveau technique (Uniquement pour les L2 scientifiques, autres DUT, autres BTS)	0	100
Construction, organisation, matériaux, géotechnique, béton armé, topographie		100
UE1 : Communication et Management	8	80
Anglais		20
Communication, management, connaissance de l'entreprise		60
UE 2 : Législation	10	80
Droit du travail		24
Législation des marchés privés et publics, domanialité publique et assurances		56
UE3 : Gestion	10	116
Gestion, comptabilité		40
Evaluation des coûts et offres de prix		40
Suivi économique des travaux		36
UE4 : Technique	12	182
Sécurité		16
Qualité		24
Organisation de chantiers		86
Coordination de travaux (OPC)		32
Topographie - Informatique		24
UE5 : Stage (période en entreprise)	10	
UE5 : Projet tuteuré (projet mené en entreprise)	10	

Equipe pédagogique

Responsables pédagogiques : Jean-François BERNARD (professeur agrégé) et David AMIYRANO (enseignant-chercheur)

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs, d'enseignants et de professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Mise en place d'un Conseil de Perfectionnement de la Licence Professionnelle, incluant usagers, professionnels et enseignants. Il permet de prendre en compte les avis des usagers, les résultats de l'enquête en fin de formation, les évolutions des métiers concernés recensées par les entreprises représentées.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences. L'assiduité est obligatoire, elle fait l'objet de listes d'émargement.

Moyens pédagogiques adaptés : Logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. La période en entreprise donne lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

Nombre de personnes par groupe : en moyenne 24 personnes

Evaluation de la formation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Les coefficients et pondérations sont votés en début d'année par le Conseil de Perfectionnement et votés en CFVU de l'Université.

Règles de délivrance du diplôme : La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

<p>Déroulement de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • De Septembre à Juillet • Périodes en entreprise sous contrat de travail • 458 heures de formation théorique (ou 558h si mise à niveau) 	<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> • DUT Génie Civil • BTS proche du secteur concerné (BTP) • Bac+2 (L2) scientifique • Candidats bénéficiant d'une Validation d'Etudes Supérieures ou d'une validation d'acquis (VAE) 	<p>Lieu de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Département GCCD IUT1 de Grenoble 151 rue de la Papeterie 38400 SAINT MARTIN D'HERES • GRETA de Grenoble <p>Contact: iut1.lp-cttp.de@univ-grenoble-alpes.fr</p>
--	--	--